

Programme du GRACO Plénier

4 DECEMBRE 2012

Amphithéâtre de la MGEN, 3 square Max Hymans, Paris (15^{ème})

8H30 – 9H00 Accueil des participants

9H00 – 9H15 Allocution d'accueil de **Jean-Ludovic Silicani**, président de l'ARCEP

9H15 – 9H30 Introduction de **Fleur Pellerin**, ministre chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique

9H30 – 10H45 Table ronde n°1, animée par **Françoise Benhamou**, membre du collège de l'ARCEP

« Construire aujourd'hui les réseaux de demain : un défi industriel majeur au service du dynamisme économique et social des territoires »

Après la phase d'élaboration des stratégies locales, les collectivités territoriales entrent aujourd'hui dans l'action et lancent leur projet de réseaux d'initiative publique (RIP) très haut débit. Plusieurs millions de kilomètres de réseaux en fibre optique et de prises FttH (fibre jusqu'à l'abonné) seront déployés dans les prochaines années, représentant un défi industriel majeur pour l'ensemble de l'écosystème et offrant des opportunités nouvelles pour la dynamisation des territoires concernés. Comment s'y préparer ?

Une indispensable industrialisation des déploiements

Comment standardiser les spécifications techniques et les processus des différents opérateurs qui déploient des réseaux FttH ?

Des enjeux importants pour l'emploi et la formation.

Quels impacts sur l'emploi ? Comment identifier les besoins en formation ? Quel rôle pour les collectivités territoriales ?

Une dynamique de revitalisation des territoires.

Comment le tissu économique local peut-il profiter de ce grand chantier, à la fois comme acteur puis comme bénéficiaire ? Comment générer une dynamique d'apprentissage et d'adoption plus large des usages et opportunités du numérique tant par les citoyens que par les entreprises ?

- **René Souchon**, président de la région Auvergne
- **Laure de la Raudière**, députée d'Eure-et-Loir
- **Marie-Françoise Dujarrier**, directrice générale de NOVEA
- **Etienne Dugas**, président directeur général du groupe Marais
- **Cyril Luneau**, directeur des collectivités locales du groupe SFR
- **Laurent Laganier**, directeur de la réglementation et des relations avec les collectivités d'Iliad

Echanges entre les intervenants et questions de la salle

10H45 – 11H00 Pause

11H00 – 12H15 Table ronde n°2, animée par **Jérôme Coutant**, membre du collège de l'ARCEP

« Garantir la cohérence des projets d'aménagement numérique : les outils stratégiques de coordination de l'ensemble des acteurs des déploiements »

Un grand nombre d'acteurs, privés comme publics, prendront leur part à la modernisation et au renouvellement des réseaux de communications électroniques. La multiplication d'initiatives privées et publiques représente à la fois un formidable réservoir d'énergies et de compétences au service de l'aménagement numérique des territoires mais également un défi inédit en termes de coordination. Comment assurer une articulation des différentes initiatives, garante de déploiements de réseaux efficaces ?

Articulation entre les initiatives publiques et les initiatives privées.

La connaissance des réseaux et les communications des opérateurs privés sur leurs projets de déploiement en FttH donnent une certaine visibilité sur l'état des réseaux actuels. Mais la transmission de certaines informations complémentaires ne permettraient-elles pas une vision plus complète (réseaux FttO, mobile 4G, déploiements potentiels de la technologie VDSL2, ...) ? Les schémas directeurs territoriaux d'aménagement numérique (SDTAN) sont un outil indispensable mais sont-ils suffisants ? Quels mécanismes pourraient les compléter ? Que peut apporter le conventionnement entre les opérateurs privés et les collectivités territoriales ?

Articulation entre les différentes initiatives publiques.

A l'heure où les SDTAN précisent des stratégies départementales ou régionales, des communes (ou intercommunalités) impatientes lancent leurs propres projets de montée en débit. Quelles conséquences peuvent avoir ces initiatives ? Comment répondre à l'urgence avec un projet de long terme ? Quelles formes/ structures pérennes d'action/coordination peuvent être mises en place entre les collectivités territoriales ? Comment mieux mutualiser les différents projets portés par les collectivités publiques au service de l'aménagement numérique des territoires ?

- **Claudy Lebreton**, président du conseil général des Côtes-d'Armor, président de l'assemblée des départements de France
- **Anne-Marie Keiser**, présidente de Gironde numérique, vice-présidente du conseil général de la Gironde
- **Patrice Martin-Lalande**, député du Loir-et-Cher
- **Pierre-Eric Saint-André**, directeur général d'Axione
- **Didier Casas**, secrétaire général de Bouygues Telecom
- **Pierre Louette**, secrétaire général de France Télécom

Echanges entre les intervenants et questions de la salle

12H15 – 12H30 Conclusion des travaux par **Jean-Ludovic Silicani**, président de l'ARCEP